



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 MARS 2022

Mairie de Groissiat

Présents : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Nathalie Balland, Déborah Beauchesne, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Hervé Amiot, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Fabien Dugas, Xavier Faivre, Jean Neto.

Excusée : -Madame Evelynne Morand.

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé AMIOT.

Date de convocation : 17 mars 2022.

Approbation du compte rendu de la séance du mardi 22 février 2022

Compte rendu des décisions du Maire

. Soutien Ukraine : ajout d'une délibération exceptionnelle à l'ordre du jour. Madame le Maire expose aux conseillers que la Commune a organisé, le 9 mars dernier, une collecte de produits au profit des victimes de la crise en Ukraine. Le fruit de cette collecte a été recueilli par Haut Bugey Agglomération puis acheminé par les services du Département de l'Ain. Madame le Maire remercie vivement tous ceux et celles qui ont œuvré dans le cadre de cette opération. Un appel aux dons financiers s'en est suivi. Les collectivités publiques ont la possibilité de contribuer financièrement par l'intermédiaire du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales – FACECO- géré par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. L'ajout de cette délibération urgente est validé par le conseil.

. Les permis de l'OAP n° 4, rue Pompidou à Alex, sont toujours en cours d'instruction. Le promoteur a présenté le projet au public lors du salon de l'habitat à Oyonnax début mars. Le projet sera présenté au conseil municipal lors d'une réunion qui aura lieu dans quelques semaines.

. L'OAP n°3, rue Jobin, devra faire l'objet d'une correction rédactionnelle à l'occasion d'une prochaine procédure de modification du PLUIH.

Comptes rendus des commissions

1/ Commission finances – juridique – informatique : voir vote du compte administratif.

2/ Commission travaux – forêt :

Travaux

. Intérieur Ecole : Réfection des toilettes lancée pour réalisation pendant les vacances de printemps.

Suite rendez-vous du 10 mars, les travaux sont prévus pendant les vacances d'été pour la classe de maternelle, le dortoir, la salle de motricité, la cuisine, les toilettes et le sas.

Pour la deuxième phase, une réflexion est en cours pour réalisation, soit l'été suivant, soit en trouvant une solution de relogement sur une classe libre.

Le second devis pour la partie électrique étant mieux positionné, il va être accepté.

Chiffrage en cours, de la remise en état des installations de base pour simplifier les accès.

. Rue Jobin : Suite à la délibération prise lors du dernier conseil et signature de la convention avec l'Agence départementale d'Ingénierie, l'étude est planifiée pour mi-juin pour la partie esquisse, puis le chiffrage de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle en vue de la présentation des propositions en mairie fin juin.

. Façades : Attentes d'infos Dorrego pour délai réfection façades / Installation de panneau pour indiquer les services technique et panneau sur garages devant la mairie pour indiquer la salle des associations

Divers

Pose des panneaux signalétiques sur la commune achevée.

Tailles paysagères presque terminées.

Renouvellement de l'entretien annuel de certaines zones de la commune avec Verdet

Attendons retour de la société AXIONE pour ligne l'jean, des repérages ont été effectués avec ONF et prestataire d'Axione

Divers travaux de peinture en cours sur différents secteurs de la commune.

Devis pour réparation cloche église validé, en attente de la date d'intervention.

3/ Commission Commune affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social + cadre de vie – environnement – citoyenneté

Communication

Lors de la dernière commission plusieurs titres avaient été proposés. « Flash Infos » est conservé afin de rester dans la continuité de ce qui existait pré- covid.

Le premier numéro paraîtra au printemps, en avril.

Illuminations

Place St Cyr : l'arbre lumineux mérite d'être mis en valeur avec un habillage du socle et des barrières customisées ou moins hautes.

Mairie : l'ours polaire sera lui aussi mis en scène avec l'apport de personnages.

Grande rue d'Alex : Les arbres se trouvant sur la terre-plein étant fragiles, il n'est plus possible d'accrocher des décorations. Des fournisseurs d'illuminations seront sollicités pour l'achat de nouveaux décors à poser sur les candélabres.

Fleurissement

Pour les plantations de cet été, la commission souhaite plus de graminées, des hibiscus et des échinacées.

Sachant que les Saints de glace se terminent le vendredi 13 mai la plantation sera programmée semaine 20.

La remise en état des bacs et jardinières défectueux sera planifiée par le service technique. Il sera prévu de remettre des ipomées, bégonias, penisetums, bidens et alstromeria ; variétés qui s'étaient bien développées l'année dernière.

2 arbustes seront commandés pour agrémenter les 2 jardinières se trouvant de chaque côté du colombarium.

Village propre : Samedi 07 mai 2022

Achat de sacs poubelle de différentes couleurs afin de sensibiliser encore davantage au tri pendant le ramassage.

Pour 2023, une coopération avec le sou des écoles pourrait s'envisager.

PCS

Une réunion d'information avec les agents aura lieu le 12 avril 2022 à 18h30 en mairie afin de leur présenter le Plan Communal de Sauvegarde et leur expliquer le rôle de chacun.

Conseil d'école du 15 mars 2022 :

. l'occasion de faire le point sur les EILE (enseignement langues étrangères).

. un carnaval sous forme de défilé est prévu le 25 mars avec un passage auprès de nos aînés de l'EHPAD.

Préparation Fête du Village 2022 :

La réunion du 8 mars dernier avec toutes les associations a permis de définir un pré programme. La tartiflette sera bien au menu et le Grobbs sera épaulé par toutes les autres associations pour la confectionner. Les activités seront définies le 4 avril lors de la prochaine réunion. D'ores et déjà, le spectacle musical extérieur a été retenu par la Commune.

La chorale souhaite organiser son thé dansant dans la salle polyvalente ; la commune financera l'orchestre comme habituellement.

Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité

. Approbation du compte administratif exercice 2021 – Budget Principal

Les résultats du compte administratif 2021, relatifs au budget principal s'établissent ainsi qu'il suit, après rapprochement avec les services de la Trésorerie d'Oyonnax qui en ont confirmé les valeurs, conformes aux comptes du receveur, comptable de la Commune de Groissiat.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		209 512.09		1 037 513.28		1 247 025.37
Opérations de l'exercice	315 200.01	80 306.11	806 446.85	1 246 247.18	1 121 646.86	1 326 553.29
TOTAUX	315 200.01	289 818.20	806 446.85	2 283 760.46	1 121 646.86	2 573 578.66
Résultats de clôture	25 381.81			1 477 313.61		1 451 931.80
Restes à réaliser	123 071.20	9 750.00			123 071.20	9 750.00
TOTAUX CUMULES	438 271.21	299 568.20	806 446.85	2 283 760.46	1 244 718.06	2 583 328.66
Résultats définitifs	138 703.01			1 477 313.61		1 338 610.60

Considérant que les résultats de clôture du compte administratif au 31/12/2021 concordent avec ceux du compte de gestion au 31/12/2021, compte de gestion approuvé par délibération du 22 février 2022,

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Pascale AMORIM assure provisoirement la présidence après que Madame le Maire se soit retirée de la salle des délibérations,

Au vu de ces résultats, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2021 tel que présenté ci-dessus.

. Affectation du résultat 2021 : budget principal.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2021, le vingt-trois mars 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de **439 800.33 €**

Compte tenu des résultats 2021 et des crédits d'investissements 2021 reportés au budget primitif 2022, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021	
Résultat de fonctionnement	
. Résultat de l'exercice	439 800.33 €
. Résultats antérieurs reportés	1 037 513.28 €
. Résultat à affecter	= 1 477 313.61 €
Solde d'exécution d'investissement	
. D 001 (besoin de financement)	25 381.81 €
. R 001 (excédent de financement)	
Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	113 321.20 €
Excédent de financement	
Besoin de financement	= 138 703.01 €
Affectation	
. Affectation en réserves R 1068 en investissement	138 703.01 €€
. Report en fonctionnement R 002	1 338 610.60 €

Décision budgétaire modificative n°1 Budget principal :

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver les décisions budgétaires modificatives suivantes :

Dépenses d'Investissement

2315-14 Opérations diverses - 25 381.81 €
D 001 Report déficit d'investissement + 25 381.81€

Soit un total de 0.00 €

Action Ukraine : versement d'une contribution au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales.

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la Préfecture a relayé la proposition du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) de participer au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO).

Ce fonds, géré par le MEAE, est l'unique outil de l'Etat permettant aux collectivités territoriales de mobiliser une aide humanitaire d'urgence en cas de crises soudaines (catastrophes) ou de conflits.

Madame le Maire précise que le versement d'une contribution à ce fonds permettrait à notre Commune d'exprimer concrètement sa solidarité vis-à-vis des populations ukrainiennes victimes du conflit actuel.

En concertation avec les membres du bureau exécutif communal, sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

. de verser une aide financière de mille euros – 1 000 € - au FACECO affectée à l'Action Ukraine – Soutien aux victimes du conflit,

. d'autoriser Madame le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires.

. de prévoir les crédits budgétaires afférents par prélèvement sur le compte 022 – dépenses imprévues.

Informations communales et communautaires

. Communales :

Bureaux de vote pour les deux tours des élections présidentielles et législatives : répartition des créneaux horaires.

Communautaires.

. Conseiller numérique : une quinzaine de retours ont déjà été enregistrés. Notre conseillère numérique rencontre les personnes intéressées à l'occasion de rendez-vous individuels en mairie. L'opération va s'étaler sur deux ans donc il n'est pas trop tard pour se faire connaître !

. Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : Madame le Maire expose de façon synthétique les actions de Haut Bugey Agglomération en la matière (entre-autre la voie douce, le développement des transports en communs, des vélos électriques en location, ...)

Questions diverses

. Prochaines commissions :

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mercredi 20 avril à 18h30.
- Travaux – Forêt : mardi 19 avril à 18h30.
- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale : à voir.
- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : mercredi 06 avril à 18h30..

. Prochaine réunion de conseil municipal : mardi 3 mai 2022 à 19h00.

La séance est levée à 20h45

Le secrétaire de séance

Hervé AMIOT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital letter 'A' followed by a horizontal line and the numbers '1997' written above it.